

FICHE N°5

OUFFET (entité communale)

Création d'un pôle culturel et touristique sur le site de la Tour de Justice

Description du projet

Le projet consiste à créer à la Tour de Justice :

- un pôle culturel : organisation d'expositions, aménagement d'un petit musée et aménagement d'une salle pouvant accueillir de petits spectacles. La possibilité d'y installer la bibliothèque est également à envisager ;
- un pôle touristique : aménagement d'un point d'information touristique (géré par le Syndicat d'initiative) et d'un panorama au dernier étage.

Les aménagements suivants sont à prévoir : accès à l'eau et à l'électricité, installation de toilettes, d'une cuisine, du chauffage et mise en conformité par rapport aux normes de sécurité. L'isolation du bâtiment est à réaliser avec des matériaux locaux (chanvre ou paille, par exemple). L'accessibilité des PMR est également à revoir ; l'opportunité d'un ascenseur est à envisager et un escalier de secours est à installer.

Le projet consiste également à aménager les abords extérieurs, en veillant à favoriser la biodiversité (plantations indigènes...), et en plaçant un panneau d'information touristique. Le parc est à conserver tel quel (notamment pour permettre l'organisation de la fête médiévale), mis à part la plantation de quelques haies sur le pourtour.

Cette fiche est à mettre en lien avec le projet du complexe communal polyvalent rue aux oies (pour que les aménagements ne fassent pas double emploi).

Origine de la demande

- La CLDR
- La consultation citoyenne

Justification du projet

La Tour de Justice d'Ouffet est un élément du patrimoine de qualité, à mettre en valeur. Faire de la Tour de Justice un pôle dédié à la culture et au tourisme permettra de conserver l'âme de ce lieu.

Certains événements, comme les concerts des Vendredis de la tour, la fête médiévale...y sont organisés régulièrement, mais l'infrastructure ne répond pas aux besoins liés à de telles manifestations. La bibliothèque, occupant actuellement les locaux adjoints à l'Administration communale, ne dispose pas d'une superficie suffisante pour être reconnue et les locaux ne peuvent être agrandis. Un déménagement à la Tour de Justice permettra de disposer d'une plus grande superficie. Ce changement de localisation permettra également à l'Administration de s'agrandir lorsque l'espace deviendra insuffisant.

La Tour de Justice est également un endroit touristique appelé à se développer. La Commune ne dispose pas actuellement d'infrastructures d'accueil pour les touristes.

Les abords de la Tour sont à aménager et à sécuriser afin de diminuer l'importance donnée à la voiture.

Localisation

Rue du Perron

Statut de propriété

Propriété communale

Tâches à réaliser

Objectifs visés

Objectif 1.1	Préserver et valoriser la qualité du bâti et du patrimoine naturel
Objectif 2.2	Développer le tourisme rural
Objectif 3.1	Développer les infrastructures de rencontres
Objectif 3.2	Favoriser l'implication de la population dans la vie sociale et associative
Objectif 3.4	Favoriser l'épanouissement intellectuel de tous (bibliothèque, formations, activités culturelles, accès multimédias...)
Objectif 3.6 (?)	Renforcer les relations intergénérationnelles

Création d'emplois envisagée

Estimation globale du coût

Répartition du financement

(La façade extérieure est classée, ce qui n'est pas le cas de l'intérieur. Aucun subside ne pourra donc être alloué par le département « Patrimoine » pour l'aménagement de l'intérieur de la Tour.)

Programme de réalisation

Etat du dossier

Programmation dans le temps